



**Par courriel et poste**

Le 28 mai 2015

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Carolina Rinfret**  
Avocate  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : (514) 289-2211, poste 3928  
Télec. : (514) 289-379  
Courriel: rinfret.carolina@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec visant l'approbation du guide des sanctions et l'entrée en vigueur de normes de fiabilité de la phase 1  
Votre dossier : R-3699-2009 Phase 2  
Notre dossier : R044744

---

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec, par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »), transmet à la Régie les informations demandées en vue de la planification de l'audience qui se tiendra les 4 et 5 juin prochain dans le cadre du présent dossier.

Le Coordonnateur présentera une preuve testimoniale lors de l'audience et fera entendre messieurs Martin Boisvert, chef Conformité aux normes de fiabilité et Mathieu Péloquin, ingénieur, pour une durée totale d'environ 30-45 minutes.

Au besoin, nous prévoyons une durée totale de 20 minutes pour le contre-interrogatoire des témoins d'Énergie Brookfield Marketing s.e.c. (« ÉLL-EBM ») et de Rio Tinto Alcan inc. (« RTA »). Quant à l'argumentation, nous prévoyons une durée de 30 à 40 minutes.

Copie de la présente est envoyée ce jour, par courriel seulement, aux procureurs d'ÉLL-EBM, NLH, et RTA.

Souhaitant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, mes salutations les plus distinguées.

(s) Carolina Rinfret

Carolina Rinfret